4, Joseph Bacro, Saint-Paul, Haubourdin 5e, Pierre Khaqanaly, id. ; prix de bonne tenue : Joyeux Sourieux, Tourcoing ; prix d'éloignement : Saint-Paul, d'Haubourdin ;

Jeu de Soignon

1er prix, Charles Lachapelle ; 2e, Engbled Dominique ; 3e, Pierre Tellier ; 4e, Degrouille ; 5e, Elie Perrille ; 6e, Télephone Gardier ; 7e, Théophile Demadier ; 8e, Théodore Cousaert ; 9e, Achille d'éloignement : la société de chez Pinty, Haubourdin.

Jeux de Bouchon

PLACE PHILIPPE-DE-GIRARD. — 1er prix, Léopold Devos ; 2e, Julien Destombes ; 3e, Emile Merlevède ; 4e, Boral ; 5e, Demortier ; 6e, Antoine Liers ; 7e, Gustave Théry ; 8e, Vanlaer.

RUE JEANNE-MAILLOTTE. — 1er, prix, Julien Spilem (le Club des Pitbas) ; 2e, Louis Batin (les Pitbas) ; 3e, Gaston Duthoit (les Sans-Souciers) ; 4e, Clément Lateur (Club des Pitbas) ; 5e, Julien Castel (id.) ; 6e, Debusschère (les Fins-Becs) ; 7e, Louis Tant (Tout pour l'Guist) ; 8e, Charles Durand (les Saint-Cervelles).

FAUBOURG DE BETHUNE. — 1er prix, Jules Vandendaele (Société des l'en sais rien) ; 2e, Baptiste Vandendaele (id.) ; 3e, Paul Lecoeur (id.) ; 4e, Holbart (des Petits-Buteurs) ; 5e, Beaucamp Maxime (Goyde) ; 6e, Louis Herbaut (le Moulin-Rose de Carvin-Lambersart) ; 7e, Charles Deckeyn (les 100 Kilos) ; 8e, Henri Delepierre, (les Trois-Bagues du Marais-de-Lannoy).

RUE DE LANNOY. — 1er prix, Dutheriez (Bagne trop court) ; 2e, Décottignies (Jeunesse Fivoise) ; 3e, Léonard Levriescesse (Bois-pagnant) ; 4e, Robert (Jeunesse Fivoise) ; 5e, Francis Clarisse (Jeunesse Fivoise) ; 6e, Gambier (Buque trop court) ; 7e, Lambrecht (Bucquoi d'occasion) ; 8e, Deleroix (Jeunes Vernaris).

PLACE JACQUES-PREVIERE. — 1er prix, Stevens (par la Société des Nul-n'y-frotte) ; 2e, Vanhecke (Nous-Vivons) ; 3e, Lambert (Nul-n'y-frotte) ; 4e, Boucquet (Amis du Lundi) ; 5e, Deferrain (Jusqu'au-Tout) ; 6e, Devreese (Amis du Lundi) ; 7e, Derulck (id.) ; 8e, Hubscleque (Bouchonneux).

PLACE ARAGO. — 1er prix, Léon Vandenberghe (Bouts-durs) ; 2e, Désiré Libreché (Blancs-Bonnets) ; 3e, Pierre Shalbens (Longues-queues) ; 4e, Alphonse Verstraete (Grabe des-Blagues) ; 5e, Pierre Deconinck (Pauvres-honteux) ; 6e, Jules Lorthian (Amis del guite) ; 7e, Pierre Léonard (Bouts-durs) ; 8e, Théophile Senbach (Lorgnons-Jaunes).

PLACE BARTHELEMY-DORE. — 1er prix, Vandenbrant ; 2e, Faine Gustave ; 3e, Victor Tranchez ; 4e, Adolphe Hélin ; 5e, Alphonse Dubois ; 6e, Joseph Verbelin ; 7e, Edonard Hannin ; 8e, Arthur Vandorme.

PLACE ARISTOTE. — 1er prix, Adolphe Craix (Enfants de Gambetta) ; 2e, Pierre Windels (Jeunesse fivoise) ; 3e, Geofroes Mille (Sans Cervelle) ; 4e, Emile Herain (Belles Poires) ; 5e, Paul Devriesse (Bois sans soif) ; 6e, Alphonse Maquet (Société du diable).

RUE DE L'EST. — 1er Joseph Kennedy (cent filles) ; 2e, Louis Buse (Charcuyer) ; 3e, Jules Pubar (Bouchonneux) ; 4e, Emile Hiem (Drôles) ; 5e, Fortuné Deberdt (Drôles) ; 6e, Paul Bonnet (Enfants de la justice).

PLACE DESIRE-DOUCHE. — 1er prix, Vandenberghe ; 2e, J.-B. Tougelin ; 3e, Boucherie ; 4e, Hoenard ; 5e, Decoux ; 6e, Salomé.

Prix d'éloignement : Les « Sans Tabac » d'Armentières. — Prix de jeunesse : 1er prix, les Grapes Blaguées ; 2e, les Bouchons Verts ; 3e, les Buqueux d'occasion.

Jeuté sur l'eau

1er prix, Alfred Dénot ; 2e, Jules Devestux ; 3e, Ernest Debeuf ; 4e, Victor Philippart ; 5e, Guillaume Rey ; 6e, Emile Schalleigne.

Bassette hydraulique (bleus)

de Fives et St-Maurice

RUE DE TREVISE. — 1er prix, Charles Dubois ; 2e, Charles Dierick ; 3e, Deleroix ; 4e, Camille Helvet ;

Bassette hydraulique (blanches)

1er prix, Adolphe Letombe ; 2e, Leclercq ; 3e, Devendeville ; 4e, Vincy.

Bassette hydraulique (rouges)

1er prix, Désiré Moucheux ; 2e, Victor Dubois ; 3e, Florimond Six ; 4e, Alexandre Deveaux.

Jeu de bagatelle sur l'eau

1er, Léon Cavroy ; 2e, Henri Sénille ; 3e, Debreuvre ; 4e, Jules Cavroy.

Les lauréats du concours et marche des vélos sont priés individuellement, par lettre, d'aller toucher leurs prix à la mairie.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page; vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous serez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

ROUBAIX

M. le docteur Michaux à Roubaix

A l'issue de la fête organisée, dimanche, au Foyer Fraternel de l'Avant-Garde, à l'occasion de la venue de M. le docteur Michaux, les télégrammes suivants avaient été envoyés à Mgr Delamaire :

Monseigneur Delamaire Cambrai. — Président-général Fédération gymnastique Patronage France venu Roubaix pour Conférence prie Votre Grandeur agréer respectueux hommages et filial dévouement. — Dr Michaux.

Monseigneur Delamaire Cambrai. — Section sportive Fédération Jeunesse Catholique Roubaix réunie pour Conférence docteur Michaux prie Votre Grandeur agréer respectueux hommages de filiale affection et entière soumission. — René Dessaux, Achille Oldeaux.

Archevêque Coadjuteur Cambrai remercie fidélité et bénit cher Conférencier vaillantes Section sportive et Fédération Jeunesse Catholique ainsi que dévoués Présidents. — Delamaire.

EXPLOITS de BANDITS

LE SIEGE D'UN ESTAMINET. — COUPS DE REVOLVER SUR UN AGENT. — UN OUVRIER ASSAILLI ET DEVALISE. — ARRESTATION DE L'UN DES BANDITS.

La nuit de dimanche à lundi a été troublée par deux scènes de banditisme qui ont failli avoir les plus terribles conséquences.

Vers une heure du matin, un repris de justice, Edmond Bultinck, 22 ans, fraudeur de profession, demeurant rue Meyerbeer, cour Cochoux, ayant eu une querelle avec M. Devos, cabaretier rue Rollin, 25, se mit à organiser un siège en règle de l'estaminet.

Il était soutenu par deux autres individus qui ne tarderont pas à être arrêtés et parmi lesquels se trouvait un soldat du 84e de ligne, nommé Capart.

Ils tirèrent plusieurs coups de revolver sur la façade du cabaret, puis tournèrent leurs armes vers la maison voisine, dont les habitants appelaient au secours.

A ce moment survint l'agent de police Dupont, que le bruit des armes à feu avait attiré. Il voulut appréhender Bultinck, qu'il connaissait particulièrement pour l'avoir plusieurs fois déjà arrêté.

Mais le fraudeur, visant l'agent, décharge son arme dans sa direction. M. Dupont ne fut pas atteint. Il riposta à son tour par un coup de feu, qui ne porta pas non plus, et Bultinck s'enfuit par la rue Rossini.

Il put être arrêté, lundi matin, à trois heures, au moment où il rentrait chez lui, et fut écroué au dépôt du 4e arrondissement.

Cependant, un habitant de la rue J.-B. Pierlevx, M. Eugène Dely, 60 ans, ouvrier tisserand, était venu déclarer à la police que vers minuit, alors qu'il regagnait son domicile, quatre individus l'avaient assailli, terrassé et bâillonné, et s'étaient emparés de sa montre en argent, de son portemonnaie contenant 1 fr. 50 et de son couteau de poche.

M. Eugène Dely fut mis en présence d'Edmond Bultinck. Il le reconnut parfaitement comme l'un de ses agresseurs.

Bultinck sera conduit à Lille aujourd'hui.

LES CAMBRIOLEURS de Maisons de Campagne

ON RELEVE DE NOUVEAUX MEFAITS A LEUR CHARGE

L'enquête continuée par M. Dequenne, chef de la sûreté au sujet des cambriolages relevés à la charge de Raoul Tarraille et de Henri Dupon, arrêtés samedi, a permis au magistrat de découvrir un nouveau méfait commis par eux.

Il s'agit d'un vol à la maison de campagne de M. Boscut-Pilchon, boulevard de Reims.

La concierge a parfaitement reconnu l'un des deux individus qu'elle avait vus au moment où ils s'enfuyaient une fois leur coup fait.

Le vol avait été commis samedi après-midi.

Profitant d'une courte absence de la concierge de M. Boscut-Pilchon, les malfaiteurs avaient pénétré par la fenêtre de la cuisine restée ouverte et avaient dérobé un portemonnaie ne contenant qu'une quarantaine de sous et une petite clef.

Cette clef a d'ailleurs été retrouvée sur le bandit au moment de son arrestation.

LES BIJOUX ENGAGES AU MONT-DE-PIETE

Voici maintenant la liste des objets engagés au Mont-de-Piété de Roubaix par Tarraille et Dupon, avec leur signalement, entre :

Une montre pour femme, n° 91450, en or, à remontoir, sans trotteuse ; sur la cuvette intérieure : Cylindre, dix rubis. Un sautoir en or, long de 0m80, à maillons serrés ; le coulant a sur l'une de ses faces une sorte de fer à cheval avec des brillants très petits incrustés, au nombre de dix. Une bréche en forme de cœur, avec trois pierres, rouge bleue et blanche. Une bague en or avec une perle fine au milieu et des pierres bleues tout autour. Une autre bague en or avec perles blanches et, au centre, une pierre rouge.

Une échéance prolongée de cette affaire : François Delmulle, cabaretier, rue Sainte-Elisabeth, 21, a été l'objet de deux contraventions pour n'avoir pas inscrit les deux prisonniers sur son livre de logement.

CONTRE LA RAGE

Le Maire de Roubaix vient de prendre l'arrêté suivant :

Article premier. — Tous les chiens circulant sur la voie publique seront muselés ou tenus en laisse pendant un délai de deux mois à partir de la publication du présent arrêté.

Art. 2. — Pendant ce délai de deux mois, il est interdit aux propriétaires de se dessaisir de leurs chiens ou de les conduire hors de leur résidence, si ce n'est pour les abattre. Dans ce cas ils seront tenus d'en faire la déclaration à la Mairie.

Art. 3. — Les prescriptions du présent arrêté ne sont pas applicables aux chiens de bergère, de bouviers, ainsi qu'aux chiens de chasse, qui sont admis à circuler librement, mais uniquement pour l'usage auquel ils sont employés.

Art. 4. — Seront immédiatement abattus les chiens et les chats morsus ou roulés par un animal enragé ou ayant été en contact avec lui. Lorsque des chiens ou des chats auront mordu des personnes et qu'il y aura lieu de craindre l'existence de la rage, ils seront, si l'on peut s'en saisir sans les abattre, placés en observation sous la surveillance d'un vétérinaire sanitaire requis par le Maire ou désigné par le propriétaire du conducteur à la fourrière municipale et placés pendant tout le temps reconnu nécessaire, mais en tout cas pendant cinq jours au moins, sous la surveillance du vétérinaire inspecteur qui, suivant le diagnostic qu'il portera en demandera l'abatage ou signera leur exeat.

Art. 5. — Les chiens errants et tous ceux qui seront trouvés sur la voie publique ou dans les champs non munis d'un collier portant le nom et le domicile de leur maître seront conduits à la fourrière et abattus après un délai de 48 heures s'ils n'ont point été réclamés et si le propriétaire est inconnu. Le délai est porté à huit jours francs pour les chiens avec collier ou portant la marque de leur maître.

Art. 6. — Lorsque les chiens conduits en fourrière pourront être remis à leur propriétaire, ces derniers seront tenus d'acquitter les frais de conduite, de nourriture et de garde, d'après le tarif fixé par nous, sans préjudice du procès-verbal de contravention qui sera dressé à leur charge.

Le Conseil municipal se réunira en 4e session extraordinaire aujourd'hui. Voici les principales questions portées à l'ordre du jour :

Communications de l'Administration. — Legs Boucher de Perthes : Formation de la Commission ; désignation des délégués du Conseil municipal. — Œuvre de l'Arbre de Noël : Don des Fédérations colombophiles réunies ; communication. — Eclairage par le gaz et l'électricité : Communication. — Ecole de Natation : Exploitation des buvettes et restaurant pendant la saison des bains de 1908. — Boulevard des Arbres : Incendie dans dépendances vendant de l'alcoolisme ; prétentions de la Section des débitants dans le syndicat de défense du commerce des boissons de Roubaix et environ ; vœu. — Repos hebdomadaire : Demande de dérogation ; avis du Conseil municipal. — Médailles d'honneur aux agents communaux des Octrois ; communication. — Secours et subsides ; Demandes des Sociétés de gymnastique « La Roubaisienne » et l'« Ancienne ». *Rapports des Commissions.* — Bâtiments municipaux. Ancien Hospice civil : démolition ; cahier des charges d'adjudication ; approbation. Crèches municipales : crèche de la rue Cassel : aménagements divers et fourniture du mobilier. Hôpital de la Fraternité : installations sanitaires ; crédit supplémentaire. — Secours et subsides. Société de secours mutuels « La Mutualité Saint-Jean-Baptiste : demande de subvention. Idem : Société de secours mutuels des ouvriers boulangers et conducteurs de pain de Roubaix et environs. — Hospices : Compte administratif, compte de gestion et budget supplémentaire. — Bureau de bienfaisance : Compte administratif, compte de gestion et budget supplémentaire. — Mont de Piété : Comptes et budgets. — Hospices ; Augmentation de la gratification hebdomadaire aux vieillards (vœu). — Travaux communaux : Cahiers des charges ; respect des prix de séries par les entrepreneurs (vœu). — Voirie municipale : Rue de la Gare : Aliénation de terrains ; Eclairage des rues : Fourniture de candélabres en fonte, marché de gré à gré, approbation ; Place de la Fraternité : construction d'un tronçon d'égoutage, devis et cahier des charges, approbation ; Fourniture de bouches d'incendie : marché ; Plan général d'alignement : rue de Cohem, modification d'alignement. — Parc de Barbieux : Exécution d'ouvrages en recette, demande d'autorisation de traiter. — Fêtes publiques : Eclairage à l'acétylène du kiosque démontable. — Caisse des Ecoles : Compte administratif de l'exercice 1907 ; Budget supplémentaire de l'exercice 1908 (M. J. Noyelle). — Collège de jeunes filles : Budget.

Affaires à traiter à huis clos. — Assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables ; admission au bénéfice de la loi du 14 juillet 1905 de personnes ne résidant plus à Roubaix. — Service militaire : Sursis d'incorporation ; avis. Soutien de famille : avis. — Caisse municipale des retraites : Demandes de liquidation de pension.

Pour le Sanatorium de Saint-Pol. — MM. les docteurs Rousseau, de Roubaix, et Debeyré, chef de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Lille, en présence de M. Deschodt, adjoint au maire, ont examiné, jeudi après-midi, à deux heures et demie, à la cantine scolaire de la rue Saint-Vincent-de-Paul, les enfants dont les parents sollicitent l'admission au sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer.

Environ deux cents enfants ont été visités. Sur ce nombre, 85 garçons et 40 filles ont été admis à passer un mois au sanatorium.

Grand choix de nouveautés en cartes postales artistiques pour collections, à 1 fr. la douzaine. — Sujets religieux et profanes. — A la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Le Syndicat des Employés organise pour dimanche prochain 5 juillet, une excursion à Gand dont le but principal est la visite du détail des divers établissements du « Vooruit ». Le programme comporte en outre pour l'après-midi, la visite du château historique des comtes de Flandre et de divers autres monuments de la ville. La Commission n'a rien négligé pour assurer le succès de cette partie, qui à côté d'un agréable déplacement constituera une intéressante étude d'économie sociale. Elle espère que les syndiqués voudront profiter nombreux des avantages offerts, étant donné le prix modique (5 francs dîner compris).

Le départ est fixé à 6 heures 18 du matin. Retour à Roubaix vers 8 heures 1/2. On s'inscrit moyennant le versement de la cotisation, au siège social, 21, Grand-Place et chez tous les membres du Comité jusqu'au vendredi soir 3 juillet, dernier délai. Les parents et amis des membres sont admis.

Abonnement à la voiture sanitaire. Toutes les mercredis et paraissant chez Mercotti, 8 et 10, rue du Bois, Roubaix.

Victime de son imprudence. — Dimanche soir, M. Henri Decrème, 48 ans, tisserand, Grande-Rue, 279, s'avisa de sauter sur l'arrière du chariot de M. Parent, marchand de chiffons, qui passa près de chez lui. Il tomba et se fracture la jambe gauche. Le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Belle Filge. Meilleur marché que partout.

Une scène de violences rue Pérolon. — Un abouseur, Alexandre Picquette, 31 ans, rue de Lesne, logeant de Lesne, 156, a été arrêté dimanche soir. Etant ivre, il avait porté des coups à son beau-frère Alexandre Deruytot, et à son beau-père, Carlos Deruyter, rue Fénelon, 15, chez qui sa femme s'était réfugiée. Il avait également brisé la porte.

Picquette a été conduit à Lille hier matin.

Les pickpockets opèrent. — Les pickpockets n'ont pas seulement opéré parmi les curieux qui assistaient, dimanche, à la cérémonie de la remise du drapeau aux Anciens Soldats.

Pendant le défilé du cortège du jubilé de M. le Curé de Saint-Jean-Baptiste, ils ont volé une montre en or n° 3069 et une chaîne également en or à M. Jules Monnier, mécanicien, rue Ingres, 41.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT « THOMAS » Lille

du 29 juin

Naissances. — Léon Egels, rue Saint-Joseph, cour Toulemonde, 2. — Florimond Vanbeelen, avenue Julien-Lagache. — Yvonne Lefebvre, rue Lenoir, 11. — Edouard Marlevede, avenue Julien-Lagache. — Marie Trentesaux, rue de Valenciennes, 40. — Paul Jelonck, rue de la Paix, 71. — Stanislas Byster, rue Pierre-de-Roubaix, cour Flipo, 6. — Gaston Leva, rue de la Mekellerie, 211. — Jean Paulus, rue Lafontaine, 91. — Lucie Delcroix, rue d'Alger, cour Abd-el-Kader.

Mariages. — Pierre Vanschueren, garçon boulanger, et Marie Dache, sans profession. — Justin Pollet, électricien, et Jeanne Crohin, sans profession. — Jean Vanschoenbeek, mécanicien, et Romaine Libbrecht, ratisseuse. — Louis Leleu, éclateur, et Marie Duquesnoy, ménagère. — Henri Prouvost, dessinateur, et Marguerite Motte, sans profession.

Décès. — Marie Delannoy, 71 ans, sans profession, rue de l'Avocat, 23.

SAVON MAKOKO Parfum suave et tenace Victor VAISSIER

WATTRELOS

La trouée. — MM. Dupagny et Pazayre, préposés des douanes à Lamartinoire, ont arrêté, dans la plaine Hennet, Maurice Petit, garçon de café, rue de la Fosse-aux-Chênes, 25, à Roubaix, qui était porteur de 9 kilos de poivre en grains et 60 boîtes d'allumettes d'une valeur de 22 francs.

CROIX

Un non-lieu. — Nous avons entretenu nos lecteurs, il y a quelques semaines, de l'affaire Neyrinckx-Raquet.

Cette affaire, qui avait été démesurément grossie, vient d'aboutir à une ordonnance de non-lieu rendue par M. Delaïé, juge d'instruction à Lille, qui avait été chargé de l'information.

On se rappelle peut-être que MM. Neyrinckx père et fils avaient été arrêtés par la brigade mobile, alors qu'ils rentraient chez eux des déchets de coton que MM. Monnier Léon (de Tourcoing) et Deffrennes-Duplouy (de Lannoy) prétendaient leur avoir été soustraits à la teinturerie Raquet, de Croix.

La plainte de MM. Monnier et Deffrennes-Duplouy avait été suscitée par la dénonciation d'un sieur Gustave Lepers, ouvrier congédié de la teinturerie Raquet.

Après enquête de M. Delaïé, enquête qui se poursuivit même après que MM. Monnier et Deffrennes-Duplouy eurent retiré leurs réclamations, le juge d'instruction, d'accord avec le Parquet, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de suivre.

Une fête bavroise. — Dimanche dernier, dès que paraît le soleil, les foules s'amassent en des fêtes bavroises et bruyantes, une foule sympathique visitait les Jardins Ouvriers de l'Avenue des Marronniers et des rues des Jardins-de-l'Ermitage, parlant aux jardiniers de leur famille, de leur situation et des récoltes du lopin de terre. Pas de musique, pas de chants, rien de ce qui existe dans toutes les fêtes où l'on s'amuse. Mais de la cordialité partout et de la bonne humeur et de la joie.

On inaugurait rue des Jardins un grand rectangle partagé en une dizaine de potagers tous très bien tenus et au rendement important.

Ce groupe baptisé de « Jeanne d'Arc » avait décidément des sacrifiés au Comité : en retour les bénéficiaires l'enjolivèrent de toutes manières. De-ci de-là des guirlandes de drapeaux, des giroflettes, en rendent l'aspect chatoyant.

C'est là que M. l'abbé Podvin, de l'I.P. Roubaisien parle aux ouvriers jardiniers groupés et aux amis et bienfaiteurs de l'œuvre accourus nombreux au rendez-vous. Ce sont : M. l'abbé Lauwick, de Croix ; Mmes Delhaye, Bellon, etc. ; MM. J.-B. Decottignies, Ernest Prouvost, V. Dilligent, Delhaye, Boszik, etc.

Après la cérémonie, une fillette offre à l'orateur une superbe gerbe de fleurs puis on tire des photographies et l'on bouchonne les visites.

En somme ce fut une jolie fête intime, qui réconforte ceux qui peinent toute une semaine et qui finiront par comprendre quels sont leurs véritables amis.

Ces fêtes-là ne seront jamais trop fréquentes.

Boulies Saint-Pierre. — Le beau temps a favorisé la belle ducasse annuelle du quartier St-Pierre. Malgré la coïncidence de nombreuses fêtes dans la région, nombreux aussi étaient les promeneurs le dimanche et le lundi. Les attractions de tous genres qui s'offraient au public ont eu du succès et la recette des forains a été bonne. Lundi après-midi, une braderie bien visitée s'est tenue rue Kléber.

Accidents de travail. — A la Société Anonyme de Croix, M. Auguste Dubois, 41 ans, rue Voltaire, en heurtant un bac avec le genou droit, 12 jours de repos; docteur Demoulin.

— Un ouvrier agricole au service de M. Lepers, cultivateur, M. Auguste Opsomer, 62 ans, est tombé du grenier sur le sol. Entorse du poignet droit. 12 jours; docteur Morival.

Chutes de vélos. — Lundi soir, M. Dombry, télégraphiste, rue de Constantine, 23, à Roubaix, passait, à 4 h. 1/2, rue de Lille; en se garant pour un tramway, il longea si près le trottoir que la pédale de sa machine heurta la bordure. M. Dombry fut précipité sur le pavé; il tomba la tête sur l'angle d'un grès. Il fut transporté chez M. Samsoen qui lui fit des points de suture au front au-dessus de l'œil droit d'où, par une large blessure, s'échappait beaucoup de sang. Un conducteur du tramway le reconduisit à son domicile.

— Un employé de M. Binauld, brasseur à Lille, M. Charles Wacquez, 27 ans, de Thumesnil, a fait une chute de vélo, place de Croix. Il s'est blessé au coude droit. 15 jours de repos; docteur Dubuisset.

CROIX. — Naissances. — Mireille Motan, rue de Bapaume, 14. — Marie Hecqin, place St-Pierre, roulotte.

WASQUEHAL

Aux contribuables. — Le contrôleur des contributions viendra à Wasquehal le lundi 1er juillet, à 8 heures 1/2 du matin. Il résidera, de concert avec le Maire, et les répartiteurs et en présence du percepteur, les chefs des changements survenus dans les contributions personnelle, mobilière, et des portes et fenêtres, ainsi que la taxe sur les biens de main-morte.

Il révisera l'état-matrice des prestations et procédera à la constatation des propriétés non bâties devenues imposables ou ayant cessé de l'être, des constructions ou des démolitions totales ou partielles. Il recueillera en outre, les renseignements relatifs à la contribution des patentes.

Découverte d'une noyée. — Hier matin, vers dix heures, le garde Viseur aperçut dans le canal de Roubaix, entre les écluses du Plomeux, détortoir, l'une par M. Lecroart, l'autre par M. Bauvin, la cadavre d'une femme d'une trentaine d'années. Il s'empressa de le retirer de l'eau avec l'écluseur. La malheureuse portait une chaîne et un médaillon en or, avait en poche une montre en or et 70 fr. 75. Sur la berge se trouvaient son cardigan et son chapeau.

Elle fut transportée à la morgue, où elle de trouve en ce moment.

Y a-t-il eu suicide ou accident, ou encore, ce qui est vraisemblable, la malheureuse a-t-elle victime d'une agression ? Il sera difficile de l'établir. L'identité de la noyée n'est pas établie. Elle était portatrice d'une bague de cor pour Lille.

Mort subite. — Hier vers midi est décédé, après une syncope, M. Jules Bernard, domicilié au Beau-Plaisance, porteur de la croix de guerre de la Guerre Franco, depuis de longues années. Depuis quelque temps, la santé de M. Bernard était ébranlée. Rien pourtant ne faisait prévoir un dénouement si soudain.

Vol. — Pendant la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs se sont introduits dans le jardin de M. Roger, boulanger en Noir-Bonnet et y ont enlevé une certaine quantité de légumes. Plainte a été portée à la police.

WASQUEHAL. — du 26 juin. — Décès. — Edmond Fransen, 51 ans, rue Kléber, service mardi à 9 heures.

LANNOY. — du 29 juin. — Naissance. — Jean Séquin, rue Victor-Hugo.

TOUFFLEMS

Dysellées, attention ! — M. Ch. M..., cultivateur à Flers-Bréauz, de passage au hameau du Bois-Poets, était vu dresser procès-verbal, par les gendarmes de Lannoy, pour défaut d'éclairage à son vélo.

TOURCOING

UN OUVRIER FILEUR

qui revenait de Wattrelos est blessé de dix coups de couteau par six inconnus.

Après avoir passé la soirée de dimanche en compagnie d'un ami, Jules Quatannens, 39 ans, fileur, faisait route entre le Sapin-Vert et le Moulin-Tonton (Wattrelos). Il était onze heures et demie du soir. Dans un petit chemin de traverse, nouvellement chargé de scories, il fit la rencontre de six individus dont un militaire.

Terrassé par eux, la figure labourée par les scories, Quatannens fut ensuite frappé de dix coups de couteau et laissé pour mort par ses agresseurs.

Péniblement il se traîna jusqu'à son logement, rue de l'Epitème, maisons Briet, où il parvint assez tard dans la nuit. Le matin, le docteur Vienne fut appelé à lui donner ses soins. Le blessé était tellement affaibli par la perte de son sang qu'il fallut, avec d'infinies précautions, le transporter à l'hôpital, où il parvint à six heures et demie.

Le docteur Julien, médecin légiste, vint l'examiner. Il constata que six des coups de couteau intéressaient le dos, deux la région sous-lombaire et deux le grand fessier. L'une des blessures, profonde de douze centimètres et large de trois et demi, a perforé la plèvre ; les autres blessures ont une profondeur de trois à quatre centimètres. Elles ont été pratiquées avec un couteau très tranchant et portées alors que le blessé était étendu sur le chemin et la face contre le sol.

L'état de Quatannens, sans pronostic mortel, n'est pas sans donner des inquiétudes.

Comme cette sanglante affaire s'est passée sur le territoire de Wattrelot, c'est à M. Busschart, commissaire en cette ville, qui est chargé de l'enquête et de la recherche des agresseurs.

La Caisse de retraite de l'Association Saint-Blaise. — Une caisse de retraite pour les ouvriers tricoteurs de l'Association syndicale Saint-Blaise a été fondée récemment. Jeudi prochain, à huit heures du soir, salle du Casino, rue Nationale, une soirée cinématographique, spécialement composée pour les familles, sera donnée au profit de cette caisse de retraite. Le prix des places, donnant droit au tirage de primes, a été fixé à un franc et à 0,50 c.

La location est ouverte jeudi à partir de 2 heures.

La 3e réunion des bouvrets de la saison s'est tenue, dimanche après-midi, sur l'Hippodrome du Brun-Pain.

Parmi les personnalités présentes se trouvaient MM. Jules Dassonville, président ; le général Chamoin ; le colonel Brasilier, du 8e chasseurs ; le colonel Chanal, du 71e ; le commandant Benoit, du 6e chasseurs ; Azent, ingénieur des chemins de fer ; Balembien et Cordier, adjoint.

Peu de Tourquennois ; ils se désintéressent des courses, ce qui fait le désespoir de M. Jules Dassonville. C'est que les Tourquennois se promènent au loin à moins que, n'ayant plus de processions chez eux par la faute des décrets de la Majorité que M. Jules Dassonville n'a point désavoués — qu'il a dû, au contraire, approuvé par son silence au conseil municipal — à moins, disons-nous, que ces Tourquennois n'assistent à quelque procession dans une commune voisine....

Enfin, il y avait peu de Tourquennois sur l'Hippodrome du Brun-Pain et cela tranche avec le passé : « Et nunc intelligite »....

Ces réflexions faites, donnons le résultat des épreuves de la réunion d'hier :

Prix du Conseil Général, 1000 fr., 3,000 m., 7 partants. — 1er, Favorite IX ; 2e, Fuda ; 3e, Frichti.

Prix de la Société sportive d'Encouragement, course spéciale de haies, 2,600 m., prix 2,000 fr. — 12 inscrits, 7 partants. — 1er, Clitandre II ; 2e, Rhama ; 3e, Marengo II.

Prix Beaumanoir, au trot attelé et monté, en partie liée ; Premier Heat, 14 partants. — 1er, Ebahi ; 2e, Desbiars ; 3e, Eelja ; 4e, Bamboula.

Prix des Officiers. — Steeple-chase militaire, 2e série, 7 partants sur 24 inscrits. — 1er, St-Georges III ; 2e, Malamadour. Les autres concurrents arrivèrent avec deux cents mètres de retard.

Cross-country, steeple-chase militaire, 2e catégorie, officiers, 5 partants. — 1er, Distance, à M. Limze, lieut. au 1re chasseurs ; 2e, Nevers, à M. de Montgeron, lieut. au 6e chasseurs. Courses pittoresques et très applaudies.

Deuxième prix de la Société d'Encouragement, steeple-chase handicap, 5 partants. — 1er, Pilule-du-Diable ; 2e, Artecost.

Dans la soirée, la Musique du 48e, qui avait prêté son concours à la troisième réunion des Courses, a donné un concert sur la Grande-Place. Elle a été écoutée et applaudie.

Langues étrangères. — Nous apprenons avec plaisir que M. Jean Dubuisson, notre concitoyen, élève de l'Institut St-Fr.-Xavier de Bruges vient de passer avec distinction l'épreuve de correspondant en langues étrangères devant le jury central de comptabilité et de correspondance commerciale, instituée à Bruxelles, sous le patronage de l'Etat.

Jambe fracturée. — Un écolier, Charles Liquet, 12 ans, rue de Lille, 120, jouait, lundi, à cinq heures de l'après-midi, dans un chantier à l'angle des rues de Roubaix et des Biches, près d'une palissade. Cette palissade tomba soudain, et le jeune garçon, pris sous elle, fut dégagé par des passants, qui le transportèrent chez M. Leblanc-Leclercq, négociant, rue de Roubaix. Le docteur Aeris constata la fracture du fémur droit. La guérison exigera six semaines de repos.

Accidents de travail. — Henri Honoré, 18 ans, magasinier, rue de la Tossée, cour Lejeune, en voulant monter sur une voiture en marche, a eu le pied droit écrasé sous une roue; docteur Aeris; repos de 20 jours.

— Pharaïde Degroote, 38 ans, soigneuse, rue du Brun-Pain, 298, plaie du coude-pied droit; docteur Desbonnets; 8 jours.

— M. Jules Chatelry, 26 ans, homme de peine, rue de Menin, cour Poulain, extrémité de l'index droit pris dans un engrenage de carde. Docteur Dechert; 12 jours.

Arrestation d'un voleur de Mentre. — Arthur Masure, 33 ans, en logement rue du Conditionnement, 32, à l'estaminet de la « Clef d'Or », fut accusé, samedi, d'avoir volé une montre et sa chaîne à M. Jules Delannoy, rue de la Lainière, 200. Lundi, Masure fut arrêté. Conduit devant M. Nédérat, commissaire de police, il fut bien certain d'avoter. La montre volée se trouvait dans sa poche; le voleur a été écroué.

Violences. — Un procès-verbal a été dressé à la charge de Julien Hengueliez, 17 ans, trieur, rue Turgot, 113, à Marcq-en-Barœul, qui, dimanche, à 9 h. 1/2 du soir, rue de Mouvaux, a violenté une dame passant tranquillement en compagnie de son mari.

Une agression en plein jour. — M. Georges Delepouille, 28 ans, trieur, rue du Général Dampierre, cueillait de l'herbe pour ses lapins, rue Bunel, dimanche matin. Survinrent deux briquetiers, qui le terrassèrent et lui portèrent des coups. Couvert d'ecchymoses, M. Delepouille s'est plaint à M. Nédérat, commissaire.

Agression nocturne. — M. Désiré Vaumain, 29 ans, fileur, rue Sapin-Vert, est venu se plaindre à M. Nédérat, commissaire, d'avoir reçu des coups de deux inconnus qui tentaient de lui prendre son portemonnaie et que des passants ont mis en fuite. Le fileur se passait rue du Tilleul, dimanche, à 10 h. du soir.

Extradition. — Désiré Lemesnes, 27 ans, garçon de café, né à Paris, après d'une fraude coupable de vol qualifié à Aimens, s'était réfugié à Bréges.

Arrêté sur mandat d'extradition, il a été remis lundi après-midi aux gendarmes de Tourcoing par les autorités belges.

Ceux qui boivent trop. — Un ouvrier peuvre Bécourt P., 19 ans, demeurant à Croix, fut rencontré ivre, rue de Mouvaux, par deux gardes du Blanc-Seau, il insulta les agents et les malmena. Après avoir passé la nuit au violon, il a été conduit devant M. Rougeron, commissaire, qui rédigea à ses charges un procès-verbal pour ivresse et outrages.

Voir en dernière page
NOTRE CADEAU

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 29 juin

Naissances. — Bourgois Jeanne, rue de la Croix-Rouge, 165. — Depres Arthur, rue du Maréchal-Ney, 25. — Gielerne Marie, rue Nationale, 122. — Dessauvages Simonne, rue de Denain, 1. — Leleu Jeanne et Leleu Jean, rue du Bois. — Houeze Marcel, rue du Clocher, 31.—Duhem Blanche, rue de la Latte, 44.

Décès. — Delrue Maurice, 1 an, rue d'Ypres. — Depres Arthur, 9 mois, rue du Maréchal-Ney, 25. — Bleupé Marie, 64 ans, rue Descartes, 39. — Dujardin Marie, 65 ans, rue de Lille, 8.

COFFRES-FORTS GRUSON
CONTRE LE FEU ET LE VOL
21, rue Royale, 21, LILLE

RONCQ

Le cinquantenaire de la Société des Anciens Militaires. — Dimanche dernier, la Société des Anciens Militaires de Roncq fêtait le cinquantième anniversaire de sa fondation. Le succès obtenu a dépassé toute espérance. Favorisé par un temps magnifique, la fête a été splendide et nombreux ont été les sociétaires qui accompagnaient les sociétés étrangères qui avaient répondu à l'appel des Anciens Militaires de Roncq.

A 3 h. 1/2, les premières sociétés arrivaient et se rendaient au faubourg où avait lieu la formation du cortège, on remarquait beaucoup de vieux braves qui avaient la poitrine couverte de médailles qu'ils avaient gagnées sur les champs de bataille.

A 4 h. 1/2, le cortège, dans lequel figurait à sa tête M. Désiré Lemesnes-Leclercq, maire, passait la revue. Puis le cortège, précédé de la musique municipale, vint faire un tour dans l'endroit que nous avons ind